



COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 OCTOBRE à 9H30

La réunion s'est déroulée dans la salle de la mairie de la BOUVERIE, en bas, en présence de tous ses membres, à l'exception de Rolande Demeure ; souhait de bienvenue à Colette Maekelberg qui entre au CA.

REPAS DE FIN D'ANNEE

En principe fixé au mardi 5 décembre au restaurant Martinus de l'hôtel Saint Aygulf (ex-Toucan).

JL. Verdoot et Y. Boursier s'occupent de la réservation de la salle et du repas.

Comme d'habitude, l'association offre le kir en apéritif, le crémant au dessert et des chocolats.

JP. Joudrier s'occupe avec F. Martinet de la gestion des inscriptions et des tables.

Pour l'animation musicale, voir si c'est Carly ou quelqu'un d'autre ; F. Martinet et M. Regnault connaissent des gens qui pourraient faire la prestation ; se mettre en règle vis-à-vis de la SACEM.

CADEAUX DE FIN D'ANNEE

P. Boursier qui s'en occupait passe la main et donne les coordonnées de son contact chez Carrefour.

C. Maekelberg propose de prendre le relais.

Etablir la liste des bénéficiaires à partir de celle de l'année dernière.

Faire le choix du panier, voir comment stocker les paniers une fois achetés.

La remise des cadeaux se fera le mardi 9 janvier à 16h30, dans la salle des associations,

à l'issue de la réunion de CA ; M. Regnault demandera à la mairie si on peut déborder en termes d'horaire.

ACTIONS CARITATIVES

Comme rien n'a été fait cette année pour réunir de l'argent à des fins caritatives, il est prévu de puiser dans les fonds en réserve.

Après discussion sur les différents bénéficiaires possibles, on s'accorde pour donner 2000 € à l'**Association des Lutins de l'Isle** qui s'occupe d'enfants autistes et handicapés ; l'association se trouve à Roquebrune et sa présidente est la fille d'un adhérent de Roquebrune Amitié.

Vote positif à l'unanimité moins une abstention.

P. Mémain fait remarquer qu'on n'a pas reçu pour l'année dernière la façon dont des fonds remis ont été utilisés par les écoles.

LA GALETTE DES ROIS

La date pourrait être le Dimanche 21 ou 28 Janvier 2018 (14h à 18h), dépendant de la disponibilité de la salle Molière, à réserver dès que possible.

Problème de l'animation similaire à celui du repas de fin d'année.

JL. Verdoot s'occupe de la partie restauration.

LES 30 ANS DE L'ASSOCIATION

M. Regnault demande aux membres d'y penser dès maintenant, d'essayer d'être créatifs.

Quelques idées sont échangées :

- coupler l'événement ou non avec la journée de l'Amitié en juin
- pour les 20 ans, on avait fait des T-shirts
- inviter tous les anciens présidents
- ...

TOUR DE TABLE / QUESTIONS DIVERSES

- le pavé des horaires des occupations de salles ne semble pas parfaitement à jour sur Internet
- P. Mémain cite les derniers chiffres des adhésions : 344 dont 40 nouveaux ; 150 n'ont pas renouvelé ; une relance par activité peut être effectuée ; P. Mémain enverra aux membres du CA les listes des adhérents et de ceux qui n'ont pas renouvelé.
- P. Mémain fait part de problèmes dans l'activité Chorale suite aux problèmes de santé de C. Morand ; il faut

- que quelqu'un prenne la relève ; lui téléphoner pour savoir qui elle désignerait.
- C. Laurent dit que la nouvelle Rubrique "Infos" semble peu utilisée pour l'instant ; faut-il changer de nom ?
 - C. Laurent va demander un devis pour deux panneaux avec le logo de l'association, en vue du prochain forum des associations.
 - JP. Joudrier donne des informations sur la mise en place de son cycle de conférence ; tout est prêt : intervenants, sujets, dates mais il y a un problème avec la salle ; la mairie demande que l'association signe une convention avec la mairie ; Jean-Pierre rencontre ce soir le responsable de la mairie pour voir ce que la convention implique ; si c'est une contribution financière, cela peut mettre en danger l'équilibre financier du projet.
Pour que l'équilibre financier soit assuré, JP. Joudrier avait pensé contacter les autres associations de Roquebrune pour leur proposer que leurs membres puissent y assister (qui bénéficieraient du même tarif que Roquebrune Amitié, sur justification).
 - F. Martinet demande, pour Maryse Assencio, où en est la relance de la clé auprès du responsable de la mairie ; Elle va s'occuper de l'achat d'armoires, bien sûr conditionné par l'autorisation de la mairie.
 - J. Richez souhaite pour son activité (12 personnes) ne plus faire salle commune avec l'activité Tarots (28 personnes), à cause du bruit ; elle rejoindra l'activité Scrabble, le mardi si les participantes sont d'accord.
 - P. Boursier indique qu'elle a 39 personnes dans son activité ; elle organisera une vente de Noël, si toutes les porcelaines sont prêtes, ainsi qu'une tombola ; elle demande où en est sa demande de tables supplémentaires et obtient la confirmation de commande de pots de peinture à l'or, dont le prix fluctue en fonction du cours de l'or.
 - A. Houte signale l'état lamentable du terrain de boules, même après la réfection des lignes par la mairie.
Il fait part également de ce que l'Association va récupérer une centaine de bouteilles de vin, venant de la cave de Lucien JEANMAIRE et offertes par Reiner et sa femme Anahide.
 - F. Berger confirme n'avoir pas besoin de tableau pour le scrabble, qui nécessiterait qu'une personne place les lettres sur le tableau, qui ne pourrait donc jouer.

Prochaine réunion de bureau : mardi 19 décembre à 10h

Prochaine réunion du CA : mardi 9 janvier 2018 à 14h suivie de la remise des cadeaux à 16h30